

Comment choisir sa voyance par téléphone ?

La voyance a toujours existé.

De tout temps, l'homme a voulu savoir de quoi demain sera fait ! Le doute est présent dans tous les milieux sociaux, voilà pourquoi toute personne peut un jour ou l'autre être amenée à consulter un(e) voyante.

Bien que les consultations en vis-à-vis existent toujours et restent sans nul doute le meilleur moyen de consulter, il est bien plus facile maintenant de se servir de procédés techniques plus modernes qui sont pour la plupart à notre disposition 24 h/24 :

- Téléphone ;
- Internet ;
- SMS.

Vous devez vous souvenir que si vous faites appel à un médium, il est préférable et même nécessaire d'établir un contact avec lui : le téléphone et/ou la webcam sont donc conseillés !

Pour un astrologue ou un numérologue, cela n'est pas très important, un contact par e-mail ou par SMS pourra convenir.

La voyance existe-t-elle ?

Personne ne l'a jamais vraiment prouvé !

Un bon professionnel n'est pas obligatoirement quelqu'un de médiatisé, comme beaucoup de personnes ont tendance à le penser.

Vous pouvez voir des voyants(es) dans toutes sortes de publicités et ceux ci peuvent être de piètres devins. Le fait de figurer sur des supports publicitaires ne prouve vraiment rien, et n'est surtout pas une preuve de compétence.

Les publicités du genre « Vue à la télévision » n'ont pas vraiment de valeur non plus, il ne faut pas confondre « compétence » et « audience ».

Donc, qui est un bon voyant ?

Il n'y a pas de solution miracle, il vous faut faire un essai et c'est bien là le problème !

Vous devez consulter un professionnel et vous faire votre propre opinion.

Si celui-ci arrive à vous surprendre sur des éléments passés et présents, c'est déjà bon signe. Le reste, l'avenir vous le dira !

Le prix peut être un élément de choix et doit obligatoirement vous être indiqué clairement. Il se situe en général entre 50 et 100 euros pour un forfait.

Vous pouvez également trouver un tarif sous cette forme :

- 30 euros les dix premières minutes, et 2,50 ou 4,00 euros la minute supplémentaire. Les prix sont totalement libres puisque les voyants sont généralement des travailleurs indépendants, et aucune réglementation n'est établie dans cette profession.

Laquelle de ces formules est la meilleure ?

C'est une question de préférence. Le forfait a le mérite d'être clair et évite les mauvaises surprises après une longue consultation !

La seconde a l'avantage de ne vous faire payer que ce que vous utilisez : si la consultation ne se passe pas bien, vous pouvez y mettre un terme quand bon vous semble.

Vous devez vous méfier plus particulièrement des « Travaux occultes », car c'est bien de là que vient le risque de vous faire avoir, et non pas de la voyance elle-même.

La pratique est de vous faire croire que si vous rencontrez des difficultés dans votre vie, c'est à cause du « mauvais œil ». Cela vous semble peut-être incroyable, mais des centaines de victimes se font avoir chaque année.

La question n'est pas de débattre dans cet article sur un sujet vieux comme le monde, mais bien de vous mettre fortement en garde et de fuir ces pratiques.

Il est toujours plus prudent de connaître bien évidemment l'adresse du voyant si elle ne figure pas sur son site Internet, et c'est souvent le cas, plus pour des raisons de prudence que de malhonnêteté. Idem pour le numéro de téléphone parfois en liste rouge.

Un conseil : avant votre consultation, demandez donc l'adresse du voyant(e) et méfiez-vous si il ou elle ne souhaite pas vous la fournir.

Pensez également à demander sous quelle identité ou nom de société votre paiement par carte bancaire sera débité, afin que vous puissiez vérifier le montant exact sur votre prochain relevé bancaire. Celui-ci doit correspondre au montant du forfait que l'on vous a indiqué, ou au prix stipulé à la fin de votre consultation.

Le suivi et la transparence peuvent être plus difficiles avec un gros cabinet, pensez-y !

Les consultations sur numéros audiotel du type 08-92 --- vous coûteront 0,34 cts/min en France. Ils représentent une bonne solution pour une première approche avec la voyance par téléphone, bien que moins personnelle.

Vous pouvez trouver de bons voyants... comme les pires, puisque pas voyants du tout ! C'est de plus en plus rare actuellement, car la plupart des centres audiotel demandent une inscription au registre du commerce pour travailler, ce qui limite un peu les recrutements.

Quel que soit votre choix, souvenez-vous que si vous consultez, vous devez faire confiance au médium. Ne consultez pas uniquement pour être rassuré, car là ce n'est plus de la voyance : vous devez être prêt à entendre le bon comme le mauvais. Restez neutre et n'en dites pas trop sur vous, mais établissez tout de même le dialogue afin que le voyant se sente bien également avec vous.

En adoptant ce comportement face à un véritable professionnel des arts divinatoires, il n'y a aucune raison pour que cela ne se passe pas bien !

Vous pourrez ensuite avoir votre propre avis sur la question...

<http://www.arnaudys.com>

About the Author

Autodidacte dans le monde de l' internet , je rédige des articles sur des domaines d' actualités . [Votre site est-il vendeur ?](#)

Source: <http://www.secrets-de-comment.com> | [Formation Marketing](#) | [NetConcept, droits de revente](#)